



Retours aux horaires habituels des déchèteries en Estuaire et Sillon le 11 mai

Suite à la mise en place d'un protocole pour garantir la sécurité des usagers sur ses équipements, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon a ré-ouvert ses 4 déchèteries le lundi 27 avril sur des plages horaires élargies.

La Communauté de communes remercie les usagers pour avoir respecté les consignes et contribué au bon fonctionnement des sites.

Publié le 07 mai 2020



A partir du lundi 11 mai, les horaires seront ceux appliqués habituellement, avant le confinement : (voir photos ci-dessous) Ils sont disponibles sur www.estuaire-sillon.fr .

CONDITIONS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Les usagers particuliers et professionnels pourront accéder aux équipements aux conditions suivantes :

- Afin d'assurer la sécurité de tous, un nombre limité d'usagers sera admis simultanément. Cette organisation pourra entraîner une éventuelle attente à l'entrée des déchèteries.
- Pour limiter le temps de présence de chacun sur site et faciliter le dépôt, il est recommandé de trier les déchets au domicile en amont du passage en déchèterie.
- Dans la mesure du possible, les usagers sont invités à se présenter en déchèterie seul, et une seule fois



par semaine et ne venir que si cela est indispensable.

- Chaque usager se chargera lui-même de ses dépôts, sans aide du gardien.
- Compte-tenu de l'affluence, si la benne est pleine, il est préconisé de reporter son dépôt à un autre jour ou dans un autre site de la Communauté de Communes.
- Pour rappel, seuls les usagers résidant dans une commune d'Estuaire et Sillon peuvent accéder aux déchèteries.

QUELS DÉCHETS SERONT-IL POSSIBLE DE VENIR DÉPOSER ?

L'ensemble des déchets sont acceptés sur les sites, ou à défaut orientés vers une autre filière.



La collecte d'amiante sur Savenay débutant le 18 mai est maintenue.



[Horaires et informations pratiques sur www.estuaire-sillon.fr](http://www.estuaire-sillon.fr) 

Contact du service déchets : 06-73-09-71-26



Déchèterie de Savenay

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
Hiver	10h-12h	13h30-17h	10h-12h	13h30-17h	10h-12h	13h30-17h	Fermée		10h-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h
Eté	9h30-12h	13h30-17h30	9h30-12h	13h30-17h30	9h30-12h	13h30-17h30			9h30-12h	13h30-17h30	9h-12h30	13h30-18h

Déchèterie de Campbon

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
Hiver	10h-12h	13h30-17h	Fermée		10h-12h	13h30-17h	10h-12h	13h30-17h	10h-12h	13h30-17h	9h30-12h	13h30-17h
Eté	9h30-12h	13h30-17h30			9h30-12h	13h30-17h30	9h30-12h	13h30-17h30	9h30-12h	13h30-17h30	9h-12h30	13h30-18h

Plate-forme de compostage de Campbon

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
Hiver	9h-12h	14h-17h	Fermée		9h-12h	14h-17h	Fermée		9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Eté	9h-12h	14h-18h			9h-12h	14h-18h			9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h

Aire de réception des déchets verts de Malville

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
Hiver	Fermée		Fermée		Fermée		Fermée		Fermée		Fermée	
Eté												

Pour les 4 sites ci-dessus : horaires d'hiver du 01/11 au 31/03 et été du 01/04 au 31/10



Déchèterie de Saint-Etienne de Montluc

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
Hiver	Fermée		Fermée	14h-17h30	Fermée	14h-17h30	Fermée		Fermée	14h-17h30	9h-12h	14h-17h30
Eté				14h-18h		14h-18h				14h-18h	9h-12h	14h-18h

Déchèterie de Cordemais

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M	Matin	A-M
Hiver	Fermée	14h-17h30	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	14h-17h30	Fermée	Fermée	Fermée	9h-12h	14h-17h30
Eté		14h-18h									9h-12h	14h-18h

Pour Cordemais et Saint-Etienne : horaires d'hiver du 01/10 au 30/04 et été du 01/05 au 30/09

